



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

BULLETIN MENSUEL

SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL, JANVIER 1948

EN QUOI CONSISTE LA CITOYENNETÉ

ON a dit des Canadiens "qu'ils sont leurs plus sévères critiques" et que "comme nation ils n'ont pas grandi." Le Dr James Roby Kidd, directeur adjoint de la Canadian Association for Adult Education, dit dans une thèse de doctorat non publiée qu'on pourrait appeler cet état d'esprit "un sentiment d'infériorité collective." Si nous étions moins sévères pour nous-mêmes et plus assurés, nous irions probablement de l'avant et nous accomplirions des choses dont nous nous estimons incapables.

Ceux qui nous veulent du bien comptent que la "Citoyenneté canadienne" établie l'an dernier nous encouragera. Elle devrait resserrer les liens qui nous unissent sous le même toit pour ainsi dire, élargir nos horizons et nous permettre de regarder le monde avec un sentiment de confiance basé sur une certitude de solidarité familiale et de collaboration nationale.

Tout le monde admet qu'il existe des différences entre les peuples d'origine diverse. Les personnes élevées en France, en Angleterre, dans les pays scandinaves, en Ecosse, en Italie et dans d'autres pays ont vécu dans un différent milieu et leurs vues sur les événements et les situations varient en conséquence. Chacun de nous a le droit d'être différent mais l'union fait la force quand il s'agit de choses importantes et fondamentales dans le domaine matériel et économique.

C'est là une leçon que notre histoire devrait bien nous enseigner. En parcourant le brillant index de la Revue historique du Canada on se rend compte combien de fois des questions importantes, qui auraient dû être réglées par le bon sens ou la justice, ont servi de prétexte à des luttes d'intérêt et d'orgueil.

Le Canada est une organisation de Nations Unies en miniature. Notre population est composée de 43 races. Sous l'impulsion d'une citoyenneté commune,

il est possible de forger une riche culture avec ce que ces races ont de meilleur comme talents, croyances, coutumes et traditions.

Il est bon de se demander, à ce point, combien un citoyen devrait conserver de ses habitudes et coutumes natales. Les ultra-patriotes diront probablement que telle cérémonie ou telle coutume est contraire à l'esprit canadien parce qu'elle tire son origine d'un autre pays. Cela est aussi stupide que de dire que nous devrions interdire de fêter la Saint-Patrice, la Saint-Jean-Baptiste, la Saint-Georges, la Saint-André et la Saint-David parce que ces saints n'étaient pas canadiens.

Les Canadiens devraient, naturellement, célébrer beaucoup de fêtes en commun. Les symboles et les motifs de ralliement sont des ingrédients importants de l'esprit national. La citoyenneté ne consiste pas à arborer le drapeau canadien les jours de fête, mais l'avantage réside dans le fait que tous les Canadiens éprouvent un sentiment de solidarité quand ils expriment leur loyauté au moyen des mêmes symboles et à la même occasion.

La citoyenneté exige du travail

La citoyenneté, comme toutes les autres grandes activités humaines, exige d'humbles efforts autant que d'effervescence. L'Eglise enseigne l'importance des petites vertus; les grandes découvertes scientifiques découlent de recherches ardues et modestes; même la plus haute éducation repose sur le simple alphabet. Pareillement, la citoyenneté demande du travail. Le bien-être matériel de la nation dépend de notre labeur individuel, de même que son bien-être spirituel est fondé sur nos contributions intellectuelles.

Il n'y a pas si longtemps que des inventeurs et des artisans logés dans des mansardes ou de misérables chaumières produisaient toutes les choses nécessaires.

Aujourd'hui que la population s'est accrue de 1 à 2 milliards en 100 ans, cela serait loin de suffire à nos besoins. Les travaux scientifiques sont entrepris en collaboration dans de vastes laboratoires et le rendement a été multiplié par la centralisation dans les ateliers et les usines. Cette transformation a suscité de nouveaux problèmes sociaux que la citoyenneté a charge de résoudre. Mais cela n'a pas altéré le principe fondamental qui exige le meilleur de chaque contributeur dans le domaine de son choix.

Les citoyens ont l'esprit large

La citoyenneté demande, outre le patriotisme et l'industrie, une certaine largeur d'esprit. Le Dr Kidd, diplômé de Columbia University, qui a fait une enquête approfondie sur les coutumes canadiennes en préparant son traité sur la citoyenneté canadienne, dit que les Canadiens, pris individuellement, sont relativement dépourvus de préjugés et d'étroitesse d'esprit. C'est un bon point de départ pour une saine et robuste souche de citoyens.

Cette question de tolérance et d'intolérance exige une vigilance constante, car il est très facile de passer de l'une à l'autre. Seules les personnes qui observent les trois maximes suivantes sont à l'abri du danger: ce que nous croyons n'est pas nécessairement vrai; ce que nous aimons n'est pas nécessairement bon; chaque question a deux côtés.

Les bons citoyens écoutent, avant de prendre un parti, tous les points de vue raisonnables. John Stuart Mill, grand partisan de la liberté de parole comme moyen de bon gouvernement, a posé comme règle: "Si tous les hommes, sauf un seul, étaient du même avis, et rien qu'un seul d'un avis contraire, le genre humain tout entier n'aurait pas plus le droit de lui imposer silence que lui, s'il en avait le pouvoir, d'imposer silence au genre humain."

La démocratie exprime la citoyenneté

La citoyenneté fleurit dans la démocratie et n'existe pas ailleurs. Un gouvernement démocratique n'est ni plus ni moins que la plus haute expression de ce qui est profondément ancré dans l'esprit du peuple; c'est une association volontaire pour le bien commun. La démocratie est le genre de société dont les bons citoyens sont le soutien.

De là à la conviction que l'Etat existe pour le bien de ses citoyens il n'y a qu'un pas — un pas qui n'est pas franchi dans les pays autoritaires où les citoyens ont été dépouillés de leur liberté individuelle; où ils ne servent qu'à la glorification de l'Etat. Dans un Etat de citoyens, le gouvernement existe pour le service des citoyens et pour les protéger dans l'exercice de leur liberté individuelle. Le principal but du gouvernement est de rendre la vie des citoyens facile et heureuse.

C'est sur de tels principes que se fonde le gouvernement du Canada. Nous avons foi dans un gouvernement conforme à la loi, qui reconnaît et accorde des droits aux particuliers et qu'on peut changer par recours à la

loi quand le besoin s'en fait sentir. Cette forme de gouvernement permet le développement harmonieux de la personnalité.

Dans un milieu de ce genre, la citoyenneté comporte des libertés, des qualités et des devoirs. Avant d'en venir à chacun de ces facteurs, il est bon de nous entendre sur ce que nous entendons aujourd'hui par citoyenneté. L'encyclopédie des sciences sociales dit que la citoyenneté représente une combinaison de deux éléments. "L'un d'eux est la notion de liberté dérivée de l'ancienne philosophie morale et des droits personnels du moyen-âge, tandis que l'autre est l'idée de participation dans un corps politique, comportant le droit de collaboration dans les décisions et le devoir de partager les charges." D'après Huszar dans *Applications pratiques de la démocratie*, la citoyenneté n'est ni plus ni moins que l'art de vivre en commun." Le journal "*Era and Express*" de Newmarket, Ontario, publié par des élèves des écoles secondaires, a dit ce qui suit l'an dernier dans un article de fond: "Il ne suffit pas pour être un bon citoyen de ne pas nuire à la société ou de ne pas aller en prison, mais il faut faire quelque chose d'utile pour la collectivité et non pas se contenter de ne rien faire de nuisible. Il faut se rendre compte que pour rendre sa collectivité prospère le bon citoyen doit contribuer ses idées, ses efforts, son temps, son talent et son énergie en vue du bien commun." Et, en souhaitant la bienvenue aux premiers citoyens sous le régime de la nouvelle loi, le premier ministre du Canada, M. William Lyon Mackenzie King, a dit: "La citoyenneté fait partie de l'armature même de notre nation."

Qu'est-ce que la liberté civile?

Le mot liberté a plusieurs sens. D'ordinaire, liberté signifie le droit de penser et d'agir à sa guise, mais, quand on vit au milieu d'autres personnes, il faut ajouter "tant que nos actions n'empiètent pas sur la liberté d'autrui."

Les libertés civiles comprennent la liberté d'agir à sa guise, de posséder des biens et d'en disposer à son gré, de partager les croyances religieuses et de pratiquer le culte qu'on désire, et d'exprimer librement ses opinions. Le simple fait de vivre dans une démocratie ne signifie pas que l'individu conservera toujours toutes ses libertés. Il faut que les gouvernements démocratiques veillent au danger de permettre à la majorité d'imposer ses volontés aux minorités.

Mais il existe un important facteur de protection: une des libertés qui préserve la forme démocratique de gouvernement est le droit de protester contre les violations de liberté individuelle. Tant que les citoyens ont le droit de se plaindre, que leurs réclamations sont écoutées et qu'elles donnent lieu à de prompts réformes, les citoyens jouissent du maximum de liberté civile qu'on peut exiger.

Qualités de la citoyenneté

Quant aux qualités de la citoyenneté, elles sont si nombreuses que leur nomenclature remplirait toutes ces pages. Elles comprennent tout ce qu'il y a

de beau et de bon dans la nature humaine, toutes les vertus. En voici quelques-unes tirées d'un essai du président Eliot de Harvard sur la bonne manière de vivre: modération, connaissance de l'histoire et des événements contemporains, réflexion, suite dans les idées, initiative, amour du vrai, bon raisonnement, confiance en soi, largeur d'esprit, indépendance et sage emploi de la liberté.

Ce sont là, notons-le bien, des qualités pratiques. Autrefois, les penseurs tournaient leur esprit vers la philosophie abstraite, la science pure ou l'art de gouverner. Maintenant, on préfère les questions à l'ordre du jour, et c'est ce qu'il faut pour bien diriger la société et répandre le bien-être.

Le citoyen a besoin de connaissances qui lui permettent de comprendre les facteurs donnant lieu au malaise social, au radicalisme et à l'agitation. Il faut qu'il pense juste pour reconnaître les idéals et les buts du progrès humain parmi toutes les grossières imitations. Et il a besoin de modération pour se contenter d'aspirer aux buts qu'il est capable d'atteindre par la voie normale du travail et du progrès.

La citoyenneté répudie le collectivisme

Il existe, et il existera probablement toujours, des utopistes: des gens qui ne sont pas satisfaits du code moral de leur collectivité, ou de l'ordre social de leur pays, ou de la situation économique de l'univers. Ces utopistes, qui ont des idées générales très vagues, discutent au lieu d'agir et rêvent au lieu de travailler.

Les citoyens éprouvent de la satisfaction à s'occuper des questions auxquelles ils sont intéressés. Les utopistes les priveraient de cette satisfaction, car l'Utopie, quel qu'en soit l'auteur, comporte toujours la dictature.

Notre discussion de la citoyenneté serait incomplète si elle ignorait le point de vue des sceptiques qui ne croient pas aux principes sur lesquels est fondée la citoyenneté canadienne. Il y a des gens qui désirent une sorte de collectivisme tendant au paternalisme. Ils font de belles promesses. Il y a plus de 1800 ans que Plutarque a écrit une maxime dont aucun gouvernement n'a pu réfuter la vérité: "Le premier destructeur des libertés d'un peuple est celui qui le premier lui fait des dons et des largesses."

Le collectivisme n'exige aucune des qualités de la citoyenneté mentionnées ci-dessus. Il ne vous accorde aucune liberté spirituelle et vous laisse en état de liberté seulement tant que vous êtes plus utile à l'Etat en liberté qu'en esclavage: il n'exige que les qualités dont sont doués les membres d'un troupeau: vous n'êtes pas libre de choisir votre tâche, ce sont les chefs qui vous l'imposent.

Le collectivisme ignore l'individu: la citoyenneté canadienne reconnaît en lui la cheville ouvrière de la société. Le collectivisme détruit la liberté: la citoyenneté canadienne la garantit. Non pas, comme nous venons de le voir, que la citoyenneté dans un pays

comme le Canada laisse le champ libre aux exploités et permette à chacun de faire ce qu'il veut, mais c'est la meilleure méthode trouvée jusqu'ici de rattacher les individus à la société en tenant le juste milieu entre l'anarchie de la barbarie et l'esclavage de la dictature.

Il est faux de supposer que les gens ont un sentiment inné de la citoyenneté. Si nous héritions les principes de conduite, dit A. Scheinfeld dans son traité sur l'hérédité, l'enfant d'un pompier, entendant l'avertisseur d'incendie pour la première fois, sauterait immédiatement de son berceau, s'habillerait à la hâte et se laisserait glisser le long du poteau ou dégringolerait l'escalier. La citoyenneté ne vient pas non plus en naissant; il faut l'apprendre. Tout ce qu'un enfant hérite, c'est le milieu favorable de la famille qui lui permet d'apprendre en quoi consiste la citoyenneté.

Les parents ont la première occasion de démontrer les avantages de la démocratie au sein de la famille, mais c'est l'école qui prépare le mieux l'enfant à la citoyenneté canadienne. Toutes les branches de l'enseignement tiennent compte de ce devoir. Les cours de civisme enseignent aux écoliers non seulement comment se conduire à l'école mais plus tard dans la vie. Ils appuient sur la tolérance en matière de race, de religion et de culture et sur le besoin de sympathie. Les écoliers apprennent les éléments de procédure parlementaire. Les comités et les gouvernements d'étudiants mettent en pratique les principes enseignés dans les cours de civisme et de sciences sociales.

Education des adultes

Il ne suffit pas d'enseigner la citoyenneté aux immigrants, il faudrait mettre des cours à la portée de tous les Canadiens. On devrait premièrement expliquer aux adultes notre milieu social, leur montrer les moyens d'améliorer leur état ou de se préparer à un changement, et leur enseigner ce qu'ils doivent faire comme citoyens pour le bien de la nation.

Il faut faire naturellement des efforts spéciaux dans le cas des nouveaux arrivés. Un plan général a été adopté pendant une discussion au sujet des normes d'éducation nécessaires pour la naturalisation. Il comprend des cours du soir préparés par les ministères de l'Instruction publique, et envoyés par la poste dans les régions isolées, ainsi que la distribution d'un manuel, *Comment on devient citoyen canadien*, au moment où l'immigrant fait sa première demande dans laquelle il déclare son intention de devenir citoyen canadien. On peut se procurer cette brochure, ainsi que la *Loi sur la citoyenneté canadienne, règlements et formules* en écrivant au Secrétariat d'Etat, à Ottawa.

En outre, les autorités locales, les clubs de service et d'autres organismes prêtent leur concours pour organiser des cours de citoyenneté. La Division de la citoyenneté canadienne du Secrétariat d'Etat recueille des renseignements et prépare la documentation utilisée dans les programmes des organismes provinciaux et locaux.

Un des meilleurs organismes dans le domaine de la préparation à la citoyenneté est le Conseil de la citoyenneté canadienne, institué en 1940 "pour donner à tous les Canadiens une meilleure idée du vrai sens et de la réelle portée de la démocratie dans la vie." C'est une fédération des neuf ministères provinciaux de l'Instruction publique et de douze organismes nationaux, qui fournit des renseignements, des plans d'étude et des brochures à tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement de la citoyenneté.

Sous la direction de la Canadian Association for Adult Education, un grand nombre d'organismes qui s'intéressent à l'enseignement de la citoyenneté se rencontrent pour coordonner leurs travaux, mettre leurs ressources en commun et échanger leurs idées. Il en est résulté un Comité mixte du programme dont font partie une trentaine d'organismes qui publient des brochures et qui font des films ayant la citoyenneté pour sujet.

La religion est la base

Une des brochures du comité de la citoyenneté est intitulée *Liberté de conscience*. Elle raconte comment la grande tradition de liberté politique dont a hérité le Canada a été forgée dans les vaillantes luttes d'hommes guidés par leur religion et leur conscience. Les églises donnent dans leur propre organisation l'exemple d'un gouvernement démocratique. Ces démocraties religieuses, d'un bout à l'autre du Canada, accoutument les fonctionnaires et les députés à la procédure démocratique, et préparent les groupes de jeunes gens à la démocratie.

En outre, une des fonctions de la religion est de fournir aux idées politiques et sociales les connaissances, la profondeur et l'ampleur qu'on acquiert en réfléchissant à la destinée humaine. L'auteur anonyme de *Liberté de conscience* dit: "La foi éclairée constitue la meilleure protection contre les ravages du démagogue qui exploite la démocratie pour la détruire. Les bons chrétiens font de mauvais sujets pour les dictateurs."

La citoyenneté implique la participation

Après l'éducation et la préparation vient la participation. C'est bien beau de parler de citoyenneté au coin du feu, ou d'en entendre parler sur une plateforme publique, mais c'est une autre histoire quand il s'agit d'attaquer les problèmes de votre collectivité. Dans le premier cas, il s'agit seulement de mots ronflants: démocratie, fraternité, citoyenneté. Dans le second cas vous avez affaire à des réalités qui sont parfois sordides, généralement ennuyeuses et qui demandent toujours du travail. C'est la part que vous prenez aux affaires sociales, ajoutée à la connaissance de ce qu'on pourrait ou devrait faire à leur sujet, qui fait marcher la société.

Ce sont les gens ordinaires, les gens du peuple, qui font que le pays est bon ou mauvais. Individuellement, ils pensent qu'ils ne comptent pas beaucoup, mais ils deviennent importants en groupe. Les pays européens ont une tendance à laisser agir les fonctionnaires au lieu d'encourager des groupes de citoyens à prendre l'initiative; mais c'est là une mauvaise habitude et le président Roosevelt a dit que les citoyens perdent ainsi tout contact pratique avec le gouvernement et deviennent de simples chiffres dans les statistiques.

Heureusement, ici au Canada, nous pouvons profiter des leçons des autres pays. Fiers de notre citoyenneté canadienne, nous pouvons en faire le point d'appui du gouvernement. Nous pouvons éviter de temporiser pour nous remuer ensuite pendant quelque temps et finir par retomber dans l'insouciance; nous pouvons nous passer de critiquer de loin ce que font les fonctionnaires si nous refusons de participer aux moyens d'y remédier; nous pouvons tourner le dos à ceux qui assistent à des réunions, écoutent des discours, mais ne travaillent jamais assez longtemps pour accomplir quelque chose.

Les bons citoyens prennent part au gouvernement local, tout au moins pour choisir les meilleurs hommes capables de gouverner la ville, administrer ses écoles, organiser des amusements, diriger les services d'hygiène, et embellir le district.

Citoyenneté mondiale

Il semble y avoir loin du gouvernement local à la citoyenneté mondiale. C'est Cicéron qui a dit que la capacité de raisonner fait de chaque homme un membre de la grande collectivité humaine. Chaque citoyen canadien se doit d'abord à sa famille, puis à sa ville, sa province et son pays, et il se trouve en fin de compte citoyen du monde entier. Que nous trouvions cela bon ou mauvais, l'avenir du Canada est lié à celui de tous les autres pays. Nous avons le pouvoir de contribuer grandement et peut-être d'une manière décisive à la préservation de la liberté humaine et de l'évolution.

Notre contribution de citoyenneté peut tout aussi bien commencer, disons plutôt qu'elle doit commencer chez nous, dans les collectivités où la bonne citoyenneté peut se faire sentir d'une manière rapide et décisive. Dickens nous donne un tableau amusant de notre désir naturel d'entreprendre de trop grands projets. Dans son roman *Bleak House*, Mrs. Jellyby est une femme sincère et convaincue qui commence par se dévouer pour les naturels de Borrioboola-Gha au lieu de commencer par ses propres enfants. Personne ne songe à nier que nous avons des devoirs envers les nègres de Borrioboola-Gha, mais commencer par eux serait, pour la plupart des gens, mettre la charrue avant les boeufs et mal faire usage de leur citoyenneté en conséquence.